

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le quinze juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude DUMENIL, Maire.

Etaient présents : Mmes GOUDENECHÉ – JURADO-GONZALEZ - DARRIET  
MM CHALOUPIN – NORMANT - BOURREL – BALADE – MANGIEU et  
GARRIGUES

Absents excusés : M. LAFOSSE ayant donné procuration à Mme GOUDENECHÉ

Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

### **PROCES-VERBAL DU 18 MAI 2017**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le compte rendu de la dernière assemblée. Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **DELIBERATION POUR LE F.D.A.E.C. N° 2016 –**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qui convient de prendre une délibération pour le F.D.A.E.C. et ce avant le 30 juin 2017 afin de pouvoir être éligible à une subvention de 8 000 €. Le dossier de demande de subvention doit être accompagné de devis avec montant des travaux à accomplir.

Monsieur le Maire et la Commission des Finances, avec le concours de la Commission Voirie et Bâtiments ont retenu des travaux de voirie pour 23 212,50 €, des travaux d'entretien de toiture de l'Eglise pour 1 834,03 € et d'autres divers travaux pour un montant global de 25 520,86 € HT (22 625,03 € TTC restant à la charge de la Commune),

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, adopte à l'unanimité la délibération concernant la demande de subvention F.D.A.E.C.

### **DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION « AMENAGEMENT RD 123 » N° 2016 –**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de sécurisation de l'entrée du Bourg. Il déclare qu'il s'agit d'une priorité pour les Commissions des Finances et de la Voirie. Après avoir rencontré les services du Département, Monsieur le Maire a fait établir divers projets chiffrés. Ceci sont nécessaires pour déposer une demande de subvention et ce avant le 30 juin prochain. Après exposé des 4 projets établis, l'ensemble du Conseil Municipal se prononce à l'unanimité sur le projet N°2 composé d'une double écluse sur la partie routière située entre l'entrée du lotissement le Hameau de la Place Verte et l'entrée de la propriété de la maison Fieret. Le montant estimé des travaux (estimation établie par le cabinet Escande géomètre-expert) est de 14 528,40 € TTC. Madame Evelyne JURADO-GONZALEZ demande d'intégrer la végétalisation du projet à la demande de subvention. Elle demande de plus à intégrer le devis du parking (8 301,60 € TTC) à la demande de subvention.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, adopte à l'unanimité la délibération concernant la demande de subvention pour l'aménagement de la RD 123 entrée de Bourg.

## **DELIBERATION POUR CREATION DE POSTE N° 2016 –**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent supplémentaire en CAE remboursé à 82 % a pris ses fonctions depuis le 29 mai dernier. Il s'agit d'un contrat renouvelable d'un an (20heures par semaine).

De plus, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'ouverture d'un poste de 8/35e pour l'administratif afin de pouvoir venir en appui de Mylène DARROMAN dont les tâches deviennent de plus en plus conséquentes. Ce poste serait à ouvrir à partir d'octobre.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, adopte à l'unanimité la délibération concernant l'ouverture d'un poste.

### **CLASSE NUMERIQUE MOBILE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce point est retiré de l'ordre du jour car la subvention pour ce dossier peut être portée par le S.I.R.P.

### **POINT D'APPORT VOLONTAIRE (P.A.V.)**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que les services du SICTOM sont revenus à la charge concernant la création d'un point d'apport volontaire sur le territoire communal.

Monsieur le Maire remercie par ailleurs Monsieur Jean Philippe MANGIEU et Monsieur Guillaume NORMANT, seuls élus à avoir proposé une solution sur le sujet.

Un débat concernant le sujet s'ouvre au sein du Conseil Municipal. Chaque conseiller expose ses points de vue. Monsieur Jean Philippe MANGIEU penche pour un déplacement du PAV en direction de la Salle Polyvalente et expose ses arguments avec des exemples à la clé. Monsieur le Maire soutient ses arguments. A l'inverse, Madame Evelyne JURADO-GONZALEZ et Monsieur André BOURREL sont opposés à ce déplacement et souhaite le maintien du site à l'endroit présent. Des arguments concernant la sécurité, l'esthétisme et la salubrité sont exposés.

Madame Cécile GOUDENECHÉ est pour le maintien du site actuel mais n'a pas d'avis précis pour un autre endroit.

Monsieur Guillaume NORMANT précise au Conseil Municipal que le sujet a déjà été abordé lors d'une assemblée précédente et que le Conseil était majoritairement pour le maintien du site actuel. Il maintient donc son avis pour conserver à l'endroit initial le PAV et fait une proposition pour un second site. Il s'agit d'un délaissé de voirie situé le long de la Route de Vidalot au droit du pont de l'autoroute en limite de Bieujac. Ce délaissé est la propriété du Département. Les atouts du site évoqué sont la facilité d'accès, l'emplacement sur une voie très fréquentée et le fait que l'aménagement du site ne serait financièrement pas du ressort de la Commune.

Monsieur le Maire déclare qu'il va demander l'avis du C.R.D.S.G.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour ce débat et déclare que rien n'est figé dans le marbre sur ce dossier, la Commune étant libre de décider sur la nécessité ou non d'une modification ou d'un nouveau PAV.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal d'une demande d'un habitant de la Commune concernant la distribution de sacs de tri par le SICTOM.

Monsieur Guillaume NORMANT propose de poser la question sur ce sujet lors du prochain Conseil Syndical prévu le 28 juin prochain.

Madame Mélanie DARRIET a assisté à la dernière réunion du S.I.S.S. Elle signale au Conseil Municipal que les instances du S.I.S.S. demandent une augmentation de la vigilance autour des zones de transport.

Monsieur André BOURREL informe le Conseil Municipal que le bulletin municipal est prêt et qu'il sera distribué aux habitants très prochainement.

Monsieur Guillaume NORMANT signale au Conseil Municipal qu'il ne reste plus que 15 panneaux de voies à poser.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux qui ne l'ont pas encore fait de répondre au questionnaire de la CDC envoyé aux élus par mail.

Monsieur le Maire a assisté à la dernière assemblée de l'AADP. Il précise que l'association affiche un résultat négatif de – 740 €. Il signale également que les charges de personnel sont en hausse et que l'absentéisme représente 10 %.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association possède environ 110 000 € en caisse et que des pourparlers ont été engagés avec d'autres associations pour un éventuel regroupement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire fait part des remerciements de Monsieur MONTAU en l'endroit du Conseil Municipal pour les condoléances reçues lors du décès de son épouse.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur Virgile ZANCHETTIN.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la locataire du logement communal de la Clé des Champs a donné son congé pour le 12 août prochain. Toutefois, il existe une franche possibilité d'avoir un nouveau locataire pour la remplacer dès le mois de juillet.

Enfin, Monsieur le Maire fait le point avec le Conseil Municipal sur les permanences électorales à assurer pour les prochaines élections législatives et élabore le planning pour les deux tours de vote.

**LA SEANCE EST LEVEE A 21 h 00**